

Dernière mise à jour le 07 janvier 2025

# Le taux du livret A en baisse d'environ 0,5% au 1er février

Eric Lombard a annoncé ce lundi sur France Inter que le taux du livret A baissera autour de 2,5% au 1er février prochain, contre 3% actuellement.

## Sommaire

- La fixation du taux du livret A
- Baisse de l'inflation et du taux du livret A

## La fixation du taux du livret A

Sans surprise, le nouveau ministre de l'Economie, des Finances, et de la souveraineté industrielle et numérique a annoncé une baisse « autour » de 0,5% du placement détenu par 55 millions de Français. Cette baisse va également s'appliquer au LDDS (livret de développement durable et solidaire).

Pour rappel, le taux du livret A est issu d'une formule de calcul qui dépend pour moitié de l'inflation constatée les 6 derniers mois et pour l'autre moitié du niveau des taux interbancaires. Le gouvernement peut ajuster ce taux selon la politique souhaitée. Autour de la mi-janvier, dès que les chiffres définitifs de l'inflation seront connus, le gouverneur de la Banque de France proposera au ministère de l'Économie et des Finances, un nouveau taux.

Ces dernières années ont été marquées par une inflation importante, liée notamment à la guerre en Ukraine. Après une période de taux extrêmement bas, à 0,5% pour le livret A entre la mi-2017 et début 2020, il a ensuite été porté à 3% depuis le 1<sup>er</sup> février 2023. Le précédent ministre, Bruno Le Maire, avait alors décidé de plafonner ce taux à 3% malgré l'inflation qui aurait porté le taux, selon la formule, à plus de 4%. En contrepartie, il s'était engagé à maintenir le taux pendant 18 mois, porté finalement à 2 ans.

## Baisse de l'inflation et du taux du livret A

Lors de la dernière étude de l'INSEE, l'inflation a été mesurée à 1,3% sur un an en novembre 2024. La baisse du taux du livret A était donc attendue. Elle restera toutefois légère, « autour de 2,5% » selon Eric Lombard.

Evolution du taux du livret A et du livret LDDS :

Périodes	Taux du livret A et du LDDS
Du 1 <sup>er</sup> février 2016 au 1 <sup>er</sup> août 2017	0,75%
Du 1 <sup>er</sup> août 2017 au 1 <sup>er</sup> février 2020	0,50%
Du 1 <sup>er</sup> février 2020 au 1 <sup>er</sup> février 2022	1%
Du 1 <sup>er</sup> août 2022 au 1 <sup>er</sup> février 2023	2%
Du 1 <sup>er</sup> février 2023 au 1 <sup>er</sup> février 2025	3%

À compter du 1 <sup>er</sup> février 2025	« Autour de 2,5%)
---	-------------------

Pour rappel, le livret A est plafonné à 22.950 € et celui du LDDS, à 12.000 €.